

N°1

Automne 2014

CHÂTELAIN au fil des saisons

Mairie de Châtelain
14 rue principale

mardi jeudi samedi
9h-12h

02 43 07 22 09

www.mairie.chatelain53.fr

A vos agendas ...

Samedi 18 octobre

Sortie automnale à Brûlon
(Cyclo Châtelain -Coudray)

Dimanche 19 octobre

Vide penderie

"Spécial Enfants"

(tél 02 43 70 57 53)

Vendredi 31 octobre

Loto association Javann

(salle des fêtes de
Château-Gontier)

Fin octobre

Vente de sapins par l'école

(tél 06 47 81 19 55)

Dimanche 16 novembre

Repas du CCAS

(tél 02 43 07 22 09)

Du 17 octobre au 5 janvier

**Vente de calendriers par
l'école**

Vendredi 14 novembre

**Commémoration du 11
novembre**

avec la participation des
enfants de l'école

Jeudi 25 décembre

à 10h45

Messe de Noël à Châtelain

*N'hésitez pas à nous faire
part des manifestations
sur la commune*

Editorial

Chères Castelinoises, Chers Castelinois,



Associée à l'ensemble des membres du conseil municipal, je saisis l'occasion de cette première lettre d'information, pour vous remercier d'avoir fait confiance à cette nouvelle équipe. Nous prenons à cœur cet engagement et mettrons tout en œuvre pour favoriser la qualité du cadre de vie à Châtelain.

Pour cela nous aurons besoin aussi de vous, car j'en suis sûre, plus que jamais l'entraide au niveau local fera notre force.

Il y aura également du changement concernant le bulletin municipal. Dorénavant, 4 lettres « au fil des saisons » vous seront proposées afin de garder le lien tout au long de l'année et de vous informer des manifestations à venir.

Je souhaite en ce début d'année scolaire adresser un salut particulier et amical à tous les enfants de Châtelain qui ont repris le chemin de l'école, en leur souhaitant une excellente année scolaire.

Bonne lecture à tous

Laurence Deschamps

Sujet du mois *Notre commune compte à ce jour 3 assistantes maternelles et cela ne suffit pas à satisfaire la demande. Alors pourquoi pas vous :*

Comment devenir assistant(e) maternel(le) ?

- Assister à l'une des réunions mensuelles d'informations organisées par le Conseil général
- Transmettre une demande d'agrément à la PMI.
- Un(e) infirmier(ère) puériculteur(trice) se rendra à votre domicile pour évaluer les conditions d'accueil et vos compétences,
- L'agrément est délivré pour 5 ans. Vous ne pouvez exercer votre activité qu'après avoir suivi 60 premières heures de formation obligatoire. Le renouvellement est subordonné à la validation de 120 h de formation.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler au 02 43 59 14 40 ou la mairie.

L'ÉCOLE SAINTE THERESE ACCUEILLE SA NOUVELLE DIRECTRICE



Rencontre avec Evelyne Gaschot, qui vient de prendre ses fonctions à l'école, après plusieurs années passées à Ampoigné. Son arrivée coïncide avec le changement des rythmes scolaires.

« L'effectif de l'école se maintient avec 58 enfants, 2 arriveront prochainement ».

La nouvelle directrice a repris la classe de cycle 2 (CP-CE1) qui comprend 14 élèves.

Chrystelle Météreau a en charge le cycle 3 (CE2-CM1-CM2) avec 23 élèves.

Sandra Valteau poursuit avec le cycle 1 (petite, moyenne et grande section) comptant 21 élèves.

Solange Ménage est la nouvelle Atsem jusqu'au retour d'Evelyne Hermenier.

Concernant la **réforme des rythmes scolaires**, même si les enseignantes voient en elle une réelle opportunité de repenser globalement les rythmes des enfants, il a été décidé de maintenir le principe de la semaine de 4 jours. En parallèle, l'aménagement des temps d'enseignement des différentes disciplines scolaires a été repensé, le but étant de réunir pleinement les conditions de la réussite éducative de tous les enfants. Ainsi, « des activités diversifiées et encadrées par les enseignantes et/ou des professionnels sont proposées aux enfants en fin d'après-midi (escalade, calligraphie, échecs, piscine, sciences,...) ».

Les **APC (activités pédagogiques complémentaires)** seront proposés sur 12 mercredis matin répartis sur l'année. « Ces temps d'APC ont été placés le mercredi matin afin de ne pas allonger la journée de l'élève. Ces matinées ne sont pas obligatoires et les activités organisées ne reposent pas sur des apprentissages fondamentaux. Elles se composent d'une heure de débat sur un thème/un article/une image ou pour les plus jeunes des jeux de lecture puis place à l'informatique ou le théâtre – activités proposées actuellement et qui peuvent évoluer durant l'année. »

« En parallèle, l'**Eco-école** poursuivra son travail sur la biodiversité. Les élèves des différents cycles vont étudier la faune et la flore des étangs et du ruisseau puis en lien avec la municipalité, ils vont créer des panneaux qui viendront égayer et instruire les promeneurs ».



Découvrir que son enfant est atteint d'une maladie qui l'éloigne de la vie quotidienne en famille ou de l'école, et tous les repères, les projets qu'on avait bâtis s'écroulent.



La schizophrénie précoce touche 1% des enfants, qui sont alors envahis d'angoisse et de troubles. Mais elle perturbe de la même manière les parents, les frères et sœurs, l'entourage. Tous se trouvent démunis.

Stéphanie Berthier et son mari Frédéric, qui habitent sur la commune, l'ont découvert avec leur fils Evann diagnostiqué au début 2013. En mars 2014, pour ne plus se sentir isolés, trouver de l'aide mais aussi faire connaître la maladie, Stéphanie a créé l'association Javann avec Jennifer Bunnens, une autre maman dont le fils aîné Jason est malade.

Régulièrement ils participent à des vide-greniers ou autres manifestations pour financer leurs projets, dont le plus grand serait de créer une « maison refuge » pour que ces enfants puissent se « poser ». Un endroit à eux, relais entre l'hospitalisation et le retour à domicile.

N'hésitez pas à participer à leur prochain loto, le vendredi 31 octobre, salle des fêtes à Château-Gontier.

Contact : javann.asso@gmail.com

Etat civil

Naissances :

05 janvier Noreen RIO, 26 janvier Zéïna GUILAUMÉ,
02 février Gabriel ROBERT, 06 juin Mayline SERGENT,
22 juillet Myah MARTIN, 26 septembre Malone LAMY GOHIER

Mariages :

Christophe DEBARGE et Sylvie ROYER
Alexandre WIELS et Nathanaëlle GERMAIN
Christian BOUVIER et Anita CHOUTEAU
Victoria HAY et Mohcine KHOBZY
Noémie LEMOTHEUX DE CHITRAY et Yves LELIEVRE

Décès :

07 janvier Marie-Thérèse CIRON
11 Juin Alain VÉRON

Un **dépôt de pain** est assuré le mardi, le jeudi et le samedi de 08h30 à 9h15.

La **bibliothèque** vous accueille le mercredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.